



## **L'offre de Thales préserve l'entité Gemalto, selon Jacques Maire**

**Meudon, le 18 décembre 2017** – Jacques Maire, député La République En Marche dans la circonscription des Hauts-de-Seine où se trouve Meudon, siège de Gemalto, estime que l'offre de Thales sur le spécialiste de la sécurité numérique offre « une certaine lisibilité ».

« Après le retrait d'Atos suite à l'échec de son OPA sur Gemalto, l'accord annoncé hier (entre Thales et Gemalto) représente une évolution importante, notamment dans le fait qu'il respecte et maintient clairement l'entité Gemalto dans son intégralité », selon Jacques Maire.

Philippe Vallée, directeur général de Gemalto, a confirmé ce matin, au cours d'une réunion d'analystes, que le processus d'intégration était prévu au cours du second semestre de 2018 et que toutes les activités de son groupe seraient préservées dans une entité à part entière au sein du groupe Thales.

Pour que l'opération se réalise, il faudra néanmoins obtenir d'ici là le feu vert des autorités de la concurrence en Europe et aux Etats-Unis.

« Thales, dont l'Etat français est le premier actionnaire, est un acteur solide, de référence. L'intégration de Gemalto créerait un leader mondial de la sécurité digitale. La France a un besoin urgent de rattraper son retard dans le domaine des champions du numérique », insiste Jacques Maire.

« Ce rapprochement a également son sens sur le plan commercial car les deux groupes offrent une bonne synergie de savoir-faire et de produits pour leurs clients souvent communs », selon le député La République En Marche.

En revanche, Thales ne s'est pas avancé sur le plan social de Gemalto (annoncé le 30 novembre dernier) mais « s'engage à préserver l'emploi dans les activités françaises de Gemalto au moins jusqu'à fin 2019 », précise le groupe dans un communiqué.

« Les pouvoirs publics restent très attentifs au déroulement du plan social de Gemalto (dont l'Etat français est le deuxième actionnaire) ainsi qu'aux conséquences sociales éventuelles du rapprochement annoncé hier », insiste Jacques Maire.

**Jacques MAIRE**

**Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription des Hauts-de-Seine**

**Vice-président de la Commission des Affaires étrangères**

**Contact presse : François LACOMBE – [flacombe5@gmail.com](mailto:flacombe5@gmail.com) - 06.99.37.02.83**